Salbris, le 23 Septembre 2019

Annexe au Règlement Sportif du CRITERIUM FEDERAL

(Remplace le Paragraphe correspondant du Règlement précité)

La compétition régionale :

- **ELITE MESSIEURS** : Tableau à 32 participants répartis en 8 poules de 4 joueurs.

Toutes les parties des poules et du tableau se disputent aux meilleurs des 5 manches de 11 points.

Dans chacune des 8 poules de 4 joueurs, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4 dans chaque poule.

A l'issue des poules, les joueurs classés de 1 à 4, sont placés dans 1 tableau de 32 KO avec classement intégral comme suit, en respectant les articles I.305.1 et I.305.4 :

- Le vainqueur de la poule 1 à la place 1

- Le vainqueur de la poule 2 à la place **32**

- Les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places **16 et 17**.

- Les vainqueurs des poules 5 à 8 par tirage au sort pour les places **8, 9, 24, 25**.

- Les joueurs classés 2ème de leur poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur 1er respectif **places 4, 5, 12, 13, 20, 21, 28, 29**.

- Les joueurs classés 3ème de leur poule par tirage au sort dans le même demi-tableau de leur 2ème de poules, mais dans le quart opposé **places 3, 6, 11, 14, 19, 22, 27, 30**.

- Les joueurs classés 4ème de leur poule par tirage au sort en 1/8 F KO dans le même demi-tableau de leur 1er **places 2, 7, 10, 15, 18, 23, 26, 31**.

- Ainsi le premier de chaque poule est placé en 1/8 de finale.

- Les 2èmes et 3èmes de chaque poule disputent le 1er tour du tableau (1/16ème de finale).

- Les 8 vainqueurs de ces 1/16 F disputent les 1/8F contre les 1ers de chaque poule.

- Les 8 perdants de ces 1/16 F disputent les 1/8 F KO contre les 4èmes de chaque poule.

- Puis les parties seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 32.

- **ELITES DAMES & JEUNES FILLES (-18, -15, -13, -11)** : Tableau à 16 participantes réparties en 4 poules de 4 joueuses.

Toutes les parties des poules et du tableau se disputent aux meilleurs de 5 manches de 11 points.

Dans chacune des 4 poules de 4 joueuses, toutes les participantes se rencontrent et sont classées de 1 à 4 dans chaque poule.

A l'issue des poules, les joueuses classées de 1 à 4, sont placées dans 1 tableau de 16 KO avec classement intégral comme suit, en respectant les articles I.305.1 et I.305.4 :

- Le vainqueur de la poule 1 à la place 1

- Le vainqueur de la poule 2 à la place **16**

- Les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places **8 et 9**.

- Les joueuses classées 2ème de leur poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur 1er respectif **places 4, 5, 12, 13**.

- Les joueuses classées 3ème de leur poule par tirage au sort dans le même demi-tableau de leur 2ème de poules, mais dans le quart opposé **places 3, 6, 11, 14**.

- Les joueuses classées 4ème de leur poule par tirage au sort en 1/4 F KO dans le même demi-tableau de leur 1er **places 2, 7, 10, 15**.

- Ainsi le premier de chaque poule est placé en 1/4 de finale.

- Les 2èmes et 3èmes de chaque poule disputent le 1er tour du tableau (1/8ème de finale).

- Les 4 vainqueurs de ces 1/8 F disputent les 1/4F contre les 1ers de chaque poule.

- Les 4 perdants de ces 1/8 F disputent les 1/4 F KO contre les 4èmes de chaque poule.

- Puis les parties seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 16.

- **JEUNES GARÇONS (-18, -15, -13, -11)** : Tableau à 24 participants répartis en 8 poules de 3 joueurs.

Toutes les parties des poules et du tableau se disputent aux meilleurs des 5 manches de 11 points.

Dans chacune des 8 poules de 3 joueurs, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3 dans chaque poule.

A l'issue des poules, les joueurs classés de 1 à 3, sont placés dans 1 tableau de 32 KO (incomplet) avec classement intégral comme suit, en respectant les articles I.305.1 et I.305.4 :

- Le vainqueur de la poule 1 à la place 1

- Le vainqueur de la poule 2 à la place **32**

- Les vainqueurs des poules 3 et 4 par tirage au sort pour les places **16 et 17**.

- Les vainqueurs des poules 5 à 8 par tirage au sort pour les places **8, 9, 24, 25**.

- Les joueurs classés 2ème de leur poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur 1er respectif **places 4, 5, 12, 13, 20, 21, 28, 29**.

- Les joueurs classés 3ème de leur poule par tirage au sort dans le même demi-tableau de leur 2ème de poules, mais dans le quart opposé **places 3, 6, 11, 14, 19, 22, 27, 30**.

- Ainsi le premier de chaque poule est placé en 1/8 de finale.

- Les 2èmes et 3èmes de chaque poule disputent le 1er tour du tableau (1/16ème de finale).

- Les 8 vainqueurs de ces 1/16 F disputent les 1/8F contre les 1ers de chaque poule.

- Les 8 perdants de ces 1/16 F disputent les 1/4 F KO.

- Puis les parties seront organisées pour obtenir un classement de 1 à 24.

Fédération Française
de Tennis de Table

Pôle Compétitions - Secteur Sportif
Tél. 01 53 94 50 16

Aux Ligues désignées pour l'Organisation du Critérium Fédéral

N2 – Zones

Circulaire modifiée le 3 octobre 2019 par Jean-Jacques BRION

N° CSF 3.3.3.2 / JLG / PR / MB

Objet : Nationales 2 «Seniors Messieurs & Dames » (16 tables) **& «Jeunes» JGF - CGF - MGF - BGF** (24 tables)

Monsieur le Président,

La Fédération Française de Tennis de Table a désigné votre Ligue pour l'organisation d'un tour du Critérium Fédéral.

NATIONALES 2

« Seniors Messieurs & Dames » (16 tables) & « Jeunes » JGF - CGF - MGF - BGF (24 tables)

Nous vous serions très obligés de bien vouloir nous faire connaître le plus rapidement possible, l'adresse de la salle où doit se dérouler la rencontre.

Cette **salle** devra posséder un nombre de tables nécessaire au bon déroulement de la compétition ;

Les **aires de jeu** seront de : 12 x 6 x 6 minimum ;

L'intensité lumineuse : minimum de 800 lux ;

L'ORGANISATEUR DEVRA FOURNIR

- des **gradins** pour le public (environ 300 à 400 places pour la N2 Jeunes et 100 à 150 places pour la N2 Seniors ;
- des **dossards** avec épingles ;
- une **sonorisation** pour appeler les joueurs ou faire des communications au public ;
- un **panneau d'affichage** pour les résultats ;
- des **balles** en quantité suffisante (moyenne une par joueur) seront fournies par notre partenaire Butterfly ;
- des **marqueurs** à chaque table pour permettre au public et au juge-arbitre de suivre le jeu avec le maximum d'intérêt ;
- une **salle** de 24 tables pour la N2 jeunes et une salle de 16 tables pour la N2 Seniors.

... / ...

3, rue Dieudonné Costes - 75013 Paris
Tél. 01.53.94.50.00 - Télécopie 01.53.94.50.40 - Courriel fftt@fftt.email – www.fftt.com

La zone (ou la ligue organisatrice) désignera :

1 Juge-Arbitre (J.A.N.) 1 Juge-Arbitre Adjoint et 1 Responsable des Epreuves (ayant la connaissance de SPID.D).

Si la compétition se déroule dans 2 salles distinctes, la ligue désignera et prendra en charge le ou les juges arbitres supplémentaires.

(Les frais de la table d'arbitrage (3 personnes maxi) sont pris en charge par la F.F.T.T.)
La note de frais électronique doit être adressée à la FFTT accompagnée des justificatifs (dans les 15 jours suivant la compétition).

Le Juge-Arbitre aura la charge de faire remonter via SPID D les résultats à la F.F.T.T. le soir même ou le lundi suivant l'épreuve au plus tard. Il devra également transmettre au secrétariat du Pôle Compétition – Secteur Sportif michel.bremond@fftt.email des joueurs sanctionnés de cartons et lui envoyer dans la semaine les fiches de parties dûment signées par les joueurs.

Des **Arbitres de table** (nationaux, régionaux ou de club) non joueurs dans la proportion de, un minimum par table et ce pendant toute la durée de la compétition qui se déroule du Samedi 9H00 au Dimanche 16H00.

La Commission Régionale et les Commissions Départementales d'Arbitrage de la Ligue du Centre Val de Loire PRECONISENT :

- 30 ARBITRES pour la N2 Jeunes
- 20 ARBITRES pour la N2 Seniors

Nous vous informons que la Fédération accorde une subvention de 1 200 €* pour l'organisation d'un tour du Critérium Fédéral. Dans le cas où les conditions ne seraient pas remplies, la Fédération se réserve le droit de diminuer ou de supprimer la subvention.
* Le Bureau de la Ligue du Centre a décidé, avec le montant total attribué soit 2 400 €, d'attribuer **1 000 € pour la N2 Seniors** (16 tables et 20 arbitres) **et 1 400 € pour la N2 Jeunes** (24 tables et 30 arbitres).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

: - la ligue recevra une subvention de 2400 euros pour les 2 Tours organisés sur son territoire,

Jean-Luc GUILLOT
Président de la Commission
Sportive Fédérale

Copie : Jacques Barraud – Vice-Président en charge de l'Activité
Claude Raeckelboom – Président de la Commission Fédérale d'Arbitrage
Michel Martin – Président de la Commission des Organisations
Patrick ROYER – Responsable National du Critérium Fédéral
Nationaux du Critérium Fédéral (6 zones)